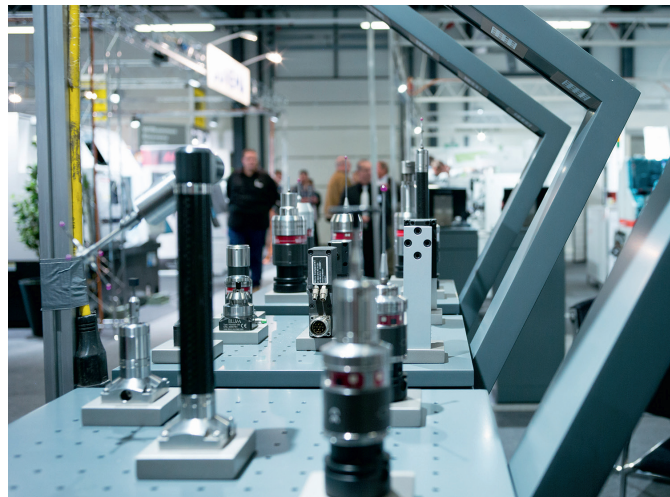


Echos de la vallée de l'Arve

SALON SIAMS : DES NOUVEAUTÉS DÉVOILÉES LORS DE L'ÉDITION 2020



© SIAMS

Complet depuis plusieurs mois, le salon des microtechniques SIAMS se tiendra à Moutier du 21 au 24 avril 2020. Selon les organisateurs, plusieurs nouveautés devraient être présentées lors de ce salon, dont une nouvelle catégorie de machines transferts.

Comme le soulignent les organisateurs, « si la conjoncture économique n'est plus aussi positive que lors de la dernière édition, les exposants continuent de faire confiance à la manifestation pour les aider à communiquer et à se présenter au mieux ». Avec environ 435 exposants pour une surface totale louée d'un peu moins de 8 000 m², le Forum de l'Arc est plein depuis plusieurs mois. Les organisateurs n'envisagent pas de changements pour le futur à ce niveau. Laurence Roy, responsable clientèle explique: « Le SIAMS est un salon très pointu à taille humaine et nous voulons absolument le rester ».

Si les exposants restent encore discrets sur leurs nouveautés, plusieurs ont déjà annoncé qu'ils allaient profiter du SIAMS pour dévoiler de vraies innovations qui feront date. Les organisateurs annoncent notamment la présentation d'une nouvelle catégorie de machines transferts ou de micro-usines intégrées.

Comme le rappelle Pierre-Yves Kohler, directeur du SIAMS, le salon a mis en place des outils de communication visant à faciliter les démarches commerciales des exposants. Ainsi, un exposant pressé peut par exemple trouver des modèles de lettres ou de signature courriel sur le site. Il peut également créer des affiches personnalisées et des documents en quelques clics de souris ou communiquer largement avec le portail d'informations.

A noter que le portail d'informations microtechniques du SIAMS mis en place l'année dernière fonctionne bien. En période hors SIAMS, le site reçoit 3 400 visites par mois et les nouvelles publiées sont vues 26 000 fois par mois sur twitter. Aujourd'hui, plus de 2 900 nouvelles très ciblées liées à la microtechnique ont été publiées par les exposants et les organisateurs. Ceci permet aux exposants de communiquer efficacement tout au long de l'année et de renforcer l'attractivité de leur participation à la manifestation.

INDUSTRIE DU FUTUR : 5 MESURES POUR LA FAIRE DÉCOLLER



Dans un rapport sur l'industrie du futur commandité par l'AIF (Alliance Industrie du Futur), le Symop et le Gimelec avec leurs partenaires (Cetim, Fédération des industries mécaniques et Medef), 5 mesures sont préconisées pour faire décoller l'industrie française à l'horizon 2025.

Réalisé par le cabinet Accenture Strategy, le rapport intitulé :

"La nouvelle industrie française : les leviers pour intégrer l'industrie du futur d'ici à 2025", préconise cinq mesures à prendre.

1. Mesures d'incitation fiscale

Deux mesures sont proposées. La première : le Sur-amortissement accéléré à la modernisation de l'outil industriel (SAMOI), qui ciblera toute entreprise industrielle ou de service souhaitant réaliser un investissement dans les solutions de l'industrie du futur en France ou dans la transition énergétique de son activité. La deuxième : le Crédit d'impôt production (CIP), qui ciblera toute entreprise (industrielle ou de service, française ou étrangère) souhaitant réaliser un investissement dans les solutions de l'industrie du futur en France, y compris pour la transition énergétique, afin de moderniser un outil existant ou créer une nouvelle activité générant un revenu supplémentaire (et donc des emplois).

2. Développer l'offre "Machines"

Il s'agit de créer un contrat stratégique de filière "Machines et Solutions Industrielles Intelligentes" (MS2I) intégrant toute la chaîne de l'offre technologique.

3. Accélérer le développement des infrastructures

Il est proposé d'investir dans l'infrastructure 5G et la fibre (10-15 Md€) via un fond privé/public. Pour cela il faut reconnaître la filière Equipement de Production comme l'une des chaînes de valeur stratégique et lancer un PIEC sur l'usine du futur : décarbonisation des processus industriels, IoT, cyber, etc.

4. Préparer les ressources humaines

Il s'agit, dans le cadre du CNI Éducation et du projet de filière MS2I de développer une plateforme de formation aux métiers / technologies de l'industrie du futur avec mise à disposition de contenus pour la formation initiale et continue et de créer des formations sur l'architecture et l'intégration des systèmes de production. Dans le cadre du PIC (Plan Investissement dans les compétences), il faut intégrer les métiers de l'industrie du futur et flécher 20% du PIC sur le développement des métiers de l'industrie du futur.

5. Redresser les marges de l'industrie française

Il est proposé de réduire la fiscalité sur la production pour ramener à la moyenne de l'Allemagne et de l'Italie. A l'heure actuelle, la rentabilité des entreprises industrielles françaises est deux fois inférieure à celle de l'Allemagne ou de l'Italie, alors que la productivité du travail est similaire.